<u>LES VICTIMES DE TERRORISME :</u> ENTRE OMBRES ET LUMIERE...

Zakia Bonnet est née au Maroc en 1962.

Elle est issue d'une famille de lettrés.

A l'âge de toutes les possibilités, elle s'installe en France, obtient une bonne situation dans l'informatique, se marie, a un fils, Romain, puis divorce.

A 40 ans, elle retrouve l'amour, se remarie avec un homme qui joue au basket avec son fils, dont elle attend une petite fille.

Elle est heureuse.

En novembre 2006, Zakia Bonnet et son fils Romain rejoignent Jean-Marc en mission en Arabie Saoudite pour sa société.

La famille vit dans le confort des "expats". Elle ne se sent pas menacée. Jamais.

Le 26 février 2007, avec d'autres parents européens de l'« alliance française », Zakia, Jean-Marc et Romain prennent la direction de Médine, en route pour le désert de Lawrence d'Arabie.

Comme c'est la règle en Arabie Saoudite, la famille a donné aux autorités, longtemps à l'avance, son itinéraire de déplacement, les plaques des voitures, les noms et les nationalités des passagers.

Au cours du voyage, dans une station service, des inconnus leur demandent « s'ils sont français ».

Le groupe confirme, sans se méfier : "Le pays avait plein de défauts, mais on ne s'y sentait pas en danger".

La journée est belle.

A 13 heures 30, on s'arrête à « Al Melijej », petit village proche de Médine.

Romain veut rester dans la voiture, mais sa mère insiste pour qu'il vienne manger avec les autres.

On déplie les nappes, on sort les glacières.

Soudain, un 4x4, quatre hommes à bord avec des kalachnikovs.

Presque aussitôt, ils tirent, visant tout le monde.

Les hommes essaient de protéger les femmes, les enfants. Romain aussi, qui se jette sur sa mère pour la sauver.

Zakia sent les balles l'effleurer, elle est légèrement blessée au bras.

Puis c'est le silence.

Et cette odeur métallique du sang.

Elle lève la tête et voit les quatre hommes avec leurs mitraillettes s'éloigner.

Puis, l'un deux dit en arabe, la langue de son enfance : "ils ne sont pas tous morts".

Elle les voit revenir et tirer une dernière rafale sur les corps.

Zakia se relève de ce bain de sang.

A ses pieds, Jean-Marc, touché à la tête, est mort sur le coup, ainsi que les deux pères de famille.

Les survivants, des femmes et des enfants, tentent de les réanimer.

En vain.

Romain, lui, respire encore.

Zakia le conduit jusqu'au dispensaire le plus proche.

Il est 13h50.

Personne ne l'aide à transporter son fils qu'elle installe elle-même sur un fauteuil roulant.

Le médecin refuse de lui parler parce qu'elle est une femme.

Un autre médecin veut appeler la police parce qu'elle a pris le volant.

Par chance, elle parle arabe et insiste pour qu'on soigne d'abord son fils.

Les secours médicaux arrivent après les militaires et les caméras.

A 16 heures seulement, on transporte Romain à l'Hôpital de Médine.

À 18h30, son fils est toujours dans une salle d'hôpital sans soins particuliers, dans un box fermé par des rideaux verts.

On y entre, sans précaution particulière.

Romain est encore conscient.

Il lui demande de faire preuve de courage. Il lui dit : "maman, je t'aime". Il a peur de ne plus pouvoir jouer au basket.

Zakia le rassure : "Non mon fils, tu vas t'en sortir et tu pourras continuer à jouer au basket".

Zakia contourne le lit pour mieux regarder les appareils.

Elle se rend compte que deux gros tuyaux sont reliés à des bouteilles de 5 litres en plastique, remplies aux deux tiers de sang.

Elle hurle : « mon fils a une hémorragie ».

On lui répond : "non Madame, c'est juste la blessure".

Le chirurgien lui demande de ne plus revenir, si elle tient à ce que son fils vive.

Une princesse de la famille royale arrive à l'Hôpital, demande si les victimes ne manquent de rien, donne des instructions pour que les corps soient rapatriés, ordonne qu'on fournisse des chargeurs de téléphone, des aspirines, des cigarettes.

A minuit seulement, l'ambassadeur, injoignable depuis l'attentat, arrive : jus d'orange et gâteaux, c'est le souvenir qu'en garde Zakia.

Il repart à 4 heures du matin, sans qu'il ait pu obtenir un hélicoptère pour transporter Romain dans un Hôpital de pointe.

Romain perd connaissance.

A 5 heures, on prend la décision de l'opérer.

Zakia se retire pour prier.

De retour dans la salle de réanimation, cachée derrière les rideaux verts, elle voit les médecins tenter de réanimer son fils en arrêt cardiaque.

En vain.

Il est 7h30 du matin, 14 heures après l'attentat.

Pendant tout ce temps, Zakia est bombardée de questions de la part des policiers.

Des photos lui sont présentées, elle dresse un portrait-robot qui permettra l'arrestation de l'un des auteurs.

48 heures plus tard, elle quitte l'Arabie Saoudite avec son sac à main et quelques photos.

Elle laisse tout derrière elle. Elle repart sans les deux hommes de sa vie.

De retour à Grenoble, elle apprend que le cerveau de l'attentat est identifié : un Saoudien de 23 ans, membre d'une branche locale d'Al-Qaïda (il sera tué lors d'une descente de police). Les autres membres du commando sont arrêtés.

Zakia bénéficie du soutien de son employeur, de l'aide de l'assistante sociale de l'entreprise dans laquelle elle travaille, d'un suivi psychologique important.

Mais, à chaque événement, c'est pour elle une régression :

- l'attentat de Marrakech en 2011 l'anéantit, parce que des enfants français meurent, parce que ça se passe Place Jemaa el-Fna, dans les rues de son enfance,
- la date d'anniversaire de son fils, le 18 juin,
- celle de son mariage,
- le jour de l'attentat...

Elle se dit : "soit je creuse un trou à côté d'eux, soit je continue".

Et elle continue, parce qu'elle sait ce qu'elle doit à son fils, qui s'est jeté sur elle pour la sauver.

Elle marche difficilement.

Une partie de son corps est comme paralysé.

Sa psychiatre lui explique que c'est l'endroit où son fils s'est jeté sur elle pour la protéger.

Peu à peu, elle s'investit auprès de l'Association française des victimes de terrorisme.

On la voit dans des conférences, ou à la télévision.

A chaque fois, elle trouve qu'elle n'a pas dit ce qu'il fallait dire.

Elle entreprend le parcours d'indemnisation auprès du Fonds de Garantie.

Malgré la difficulté des expertises, cette procédure atteint son but : une indemnisation qui la met à l'abri sur le plan financier.

Heureusement, car malgré ses efforts, elle travaille de moins en moins, jusqu'à presque plus, et plus du tout.

C'est là que la petite Iman, une orpheline marocaine entre dans sa vie.

Une petite fille, pas un autre garçon – la comparaison avec Romain, toujours.

Aujourd'hui, pour Iman, elle se doit d'être "heureuse".

Zakia et les deux autres veuves de Médine espèrent justice.

Sur ce plan, elles se heurtent à un mur de silence des autorités saoudiennes et aux dérobades feutrées du Quai d'Orsay.

Un jour, elles apprennent qu'un procès doit avoir lieu à Riyad.

Elles demandent un visa.

Le Quai d'Orsay prend leurs passeports.

Le jour de l'audience approche.

Elles s'inquiètent, appellent, insistent. Ni visa, ni passeport.

Bien après le procès (6 audiences !), on leur rend leurs passeports. Sans visa.

Ce visa, elles l'obtiendront finalement pour une audience, qui est celle du... prononcé du délibéré.

Pas le procès des auteurs, mais le verdict.

Juste le temps d'entrapercevoir les silhouettes du 26 février 2007, condamnées à mort, en train d'invectiver le tribunal, la salle et les victimes.

C'est pour Zakia une rencontre dévastatrice.

Puis l'actualité télescope sa vie : les attentats des 7 et 9 janvier.

Les mêmes hommes en noir, les mêmes kalachnikovs.

Pour elle, de nouveau cette scène, projetée en boucle à la télévision, des deux hommes cagoulés qui reviennent vers le policier au sol pour l'achever.

Et comme pour elle, cette médiatisation, le sentiment qu'avec tous ces gens qui les entourent, les victimes sont encore plus seules.

Et puis en écho, les dessins de Luz.

Luz est l'un des journalistes survivants de la rédaction de Charlie Hebdo.

Ce matin là, c'est son anniversaire.

Il arrive en retard au Comité de rédaction, avec une tarte aux amandes pour se faire pardonner.

Il monte l'escalier. Il voit du sang, un peu, puis beaucoup.

Depuis, les cauchemars ne cessent plus, la solitude des uns, le vampirisme des autres, la peur qui n'est jamais loin.

Que nous disent ces deux témoignages de personnes en apparence différentes ?

L'une est une femme de double culture : une mère de famille, qui a perdu tous les êtres qu'elle aimait, fils, mari et l'enfant qu'elle portait, une informaticienne discrète, peu habituée aux mots.

L'autre est un dessinateur célèbre, un esprit libre et rebelle, un intellectuel qui a perdu sa deuxième famille.

Ils nous parlent, en miroir, du préjudice singulier, irréductible, des victimes d'actes de terrorisme.

Un préjudice non comparable à celui d'un drame automobile, peut-être proche d'une catastrophe collective par sa surmédiatisation, mais qui <u>au fond vous laisse seul.</u>

Peut-être parce que les victimes innocentes ont été choisies comme cibles pour servir un message profondément malfaisant.

Suprême injustice.

Bien sûr, la loi a reconnu, à l'un comme à l'autre, une reconnaissance particulière :

- avec un fonds spécifique crée en 1986,
- un statut propre créé en 1990,
- un « préjudice psychologique exceptionnel des victimes de terrorisme » indemnisé par le Fonds de Garantie.

Cela éteint-il pour autant leur soif inextinguible de justice ?

Cela suffit-il à écarter la peur, voire la terreur qui s'installe ?

Cela peut-il remplacer l'absence et la culpabilité d'être soi-même vivant ?

Les victimes de terrorisme doivent réintégrer peu à peu notre communauté humaine.

La réparation intégrale indemnitaire, prévue par nos textes, est nécessaire et peut se mettre en place.

Il faut qu'elle le soit.

Les victimes connaissent la persistance, plus ou moins longtemps après les attentats, de souffrances psychiques et sociales graves : reviviscence des événements en permanence, troubles du sommeil, culpabilité par rapport aux disparus.

C'est aussi ce que nous disent ces deux récits.

Les victimes ont besoin de se sentir soutenues par leurs instances politiques et diplomatiques.

Cette aide ne peut pas se limiter à une apparence.

Il y a, dans ces faits de terrorisme, un syndrome particulier irréductible, qui ne peut s'amender qu'avec le soutien de tous :

- des acteurs de soin,
- des employeurs et de la société,
- du Fonds de Garantie,
- des avocats qui prennent en charge les victimes,
- de l'Etat.

Au moment où j'écris ces lignes, Zakia BONNET m'apprend l'organisation, à Paris, d'un forum organisé par l'Ambassade de France en Arabie Saoudite, baptisé « *Vivre et travailler en Arabie Saoudite* ».

Mot d'ordre de cette journée : « mieux connaître le contexte saoudien, ses particularités et les conditions de vie locale est gage d'une expatriation réussie, à la fois source de bien-être pour les expatriés et leurs familles et d'efficacité économique pour les entreprises ».

Je vous laisse imaginer l'écho de ces mots sur Zakia.

Que pèsent les moments de bonheur qu'on lui a volés face à « l'efficacité économique des entreprises » ?

Je vous laisse y réfléchir et vous remercie de votre attention.